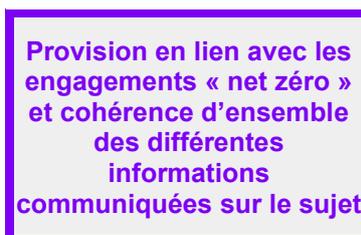


[A la une de ce numéro ↗](#)



## IFRS 18 : Guide synthétique



Suite à la publication de la norme IFRS 18 - Présentation et informations à fournir dans les états financiers en avril dernier, nous sommes ravis de partager avec vous un **guide synthétique** permettant de décrypter les éléments clés de cette nouvelle norme et d'en comprendre les principaux enjeux.

[EN SAVOIR PLUS](#)

## Provision en lien avec les engagements « net zéro » et cohérence d'ensemble des différentes informations communiquées sur le sujet

De nombreuses entreprises ont pris des engagements « net-zéro » ou équivalents et les utilisateurs des états financiers et les régulateurs se posent de plus en plus de questions concernant leurs impacts sur les comptes.

Pour déterminer s'il est nécessaire de comptabiliser une provision, découvrez la démarche d'analyse décrite dans notre [article](#) et notre [guide](#).

Vous y trouverez également des pistes de réflexion pour assurer la **cohérence d'ensemble des informations communiquées** sur ce sujet dans vos différents supports de communication.



LIRE L'ARTICLE

DÉCOUVRIR LE GUIDE

## IFRS 17 et IFRS 9 : Analyse des premiers rapports financiers annuels



Découvrez notre **analyse** des premiers rapports annuels de **53 assureurs** pour l'exercice clos le **31 décembre 2023**, résumée dans cet [article](#).

EN SAVOIR PLUS

L'équipe de la doctrine comptable de KPMG vous accompagne pour décrypter régulièrement l'actualité parfois complexe des normes comptables IFRS.

## L'équipe de rédaction



**Emmanuel Paret**

**Associé KPMG**  
Responsable de la doctrine comptable



**Cristina Sandulachi**

**Senior Manager KPMG**  
Doctrine comptable



kpmg.fr



\* KPMG. Pour Faire la Différence.

### Déclaration de Confidentialité | Mentions légales

Vos données personnelles sont traitées par KPMG\*, agissant en qualité de responsable de traitement, à des fins d'information, d'organisation d'événements ou de prospection commerciale. Elles sont exclusivement destinées à KPMG\*, et dans certains cas à ses partenaires et à ses sous-traitants. Pour plus d'informations, consultez notre [Déclaration de confidentialité générale](#).

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant, d'un droit de suppression, d'un droit à la portabilité, d'un droit de donner des directives sur le sort de vos données en cas de décès, d'un droit à la limitation du traitement de vos données, du droit de vous opposer à leur traitement, ainsi que d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer vos droits et demander une copie des garanties appropriées en cliquant le lien ci-après : [j'exerce mes droits](#).

Pour gérer vos abonnements et vos préférences de communication, merci de [cliquer ici](#).

Pour un désabonnement total des communications marketing de KPMG, merci de [cliquer ici](#).

\* «KPMG» désigne KPMG S.A., une société anonyme de droit français, dont le siège social se situe à Tour Eqho, 2 avenue Gambetta CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex, les entités qu'elle détient et contrôle en France, ainsi que KPMG Associés, KPMG Academy, KPMG Avocats, et la Fondation d'entreprise KPMG France.

© 2024 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.